



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relocalisation des industries pharmaceutiques et de la recherche vaccinale

Question au Gouvernement n° 3117

Texte de la question

RELOCALISATION DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET DE LA RECHERCHE VACCINALE

M. le président. La parole est à Mme Carole Bureau-Bonnard.

Mme Carole Bureau-Bonnard. La crise du covid-19, inédite par sa force et son ampleur, nous a convaincus de la nécessité pour notre pays de disposer d'une industrie pharmaceutique souveraine, capable de faire face aux épidémies les plus virulentes.

La recherche scientifique française a été mise en lumière pendant la crise aussi bien pour les traitements que pour les vaccins. En parallèle, il est indispensable de repenser notre stratégie nationale de production de médicaments.

Le Président de la République, en visite aujourd'hui dans une usine de production de vaccins de l'entreprise Sanofi, dont un site de fabrication de médicaments est installé dans ma circonscription dans l'Oise, a rappelé dans son allocution dimanche la nécessité d'assurer notre souveraineté sanitaire et de défendre notre pacte républicain.

L'annonce ce jour de 610 millions d'euros d'investissement dans la recherche et la production de vaccins en France concrétise ces objectifs et nous ne pouvons que nous en réjouir collectivement.

L'union de nos forces prend tout son sens. L'Europe en a pris conscience, ainsi qu'en atteste le projet de la Commission d'investir 10 milliards d'euros dans la santé.

L'indépendance dans la production et l'approvisionnement dont notre pays a besoin passe par la reconstruction d'une économie forte, écologique et solidaire, notamment grâce à la relocalisation des industries pharmaceutiques sur le territoire national et européen.

Dès lors, madame la secrétaire d'État, comment comptez-vous restaurer notre indépendance nationale dans ce domaine et réussir la relocalisation des entreprises stratégiques sur notre territoire ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Votre question met en lumière tout le travail accompli par l'équipe gouvernementale en faveur de l'industrie – Bruno Le Maire vient de le rappeler – et plus précisément de l'industrie pharmaceutique.

Vous connaissez le constat : une perte de parts de marché de 50 % entre 2008 et 2018. C'est à une véritable reconstruction que nous avons dû nous atteler par l'intermédiaire du comité stratégique des industries de santé qui, dès 2018, a élaboré un plan d'action pour attirer et implanter de nouveau des entreprises.

Nous nous sommes également mobilisés à l'occasion de la crise du covid-19, en travaillant sur l'investissement. Ainsi, l'investissement massif de Sanofi va permettre d'implanter sur notre territoire un nouveau site de production, lequel pourra également être sollicité en période de crise pour fabriquer en urgence des vaccins. Olivier Véran, Frédérique Vidal et moi cherchons à anticiper les réponses sanitaires. Nous savons toute l'importance de posséder en France des sites capables de fabriquer tous types de vaccins.

Nous voulons également réimplanter en France d'autres productions : de principes actifs – nous avons commencé à y travailler avec Sanofi ; de dispositifs médicaux et des molécules matures. L'innovation n'est pas la seule qui mérite d'être accompagnée.

Nous agissons en bonne intelligence avec l'Union européenne, en particulier la Commission. Nous soutenons le projet d'IPCEI – Important project of common european interest – pour les industries de santé, l'équivalent de l'Airbus de la batterie européenne.

Jeudi, Olivier Véran et moi réunirons l'ensemble des industriels de la santé pour leur proposer un plan de relocalisation doté de moyens, afin de renforcer durablement notre souveraineté industrielle. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Carole Bureau-Bonnard](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3117

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2020](#)